

# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, juin 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 août 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 114 600 (+0,7 %) en juin. Les augmentations se sont réparties dans six provinces, et l'Ontario (+43 000; +0,6 %) et le Québec (+28 800; +0,7 %) ont affiché les hausses les plus marquées.

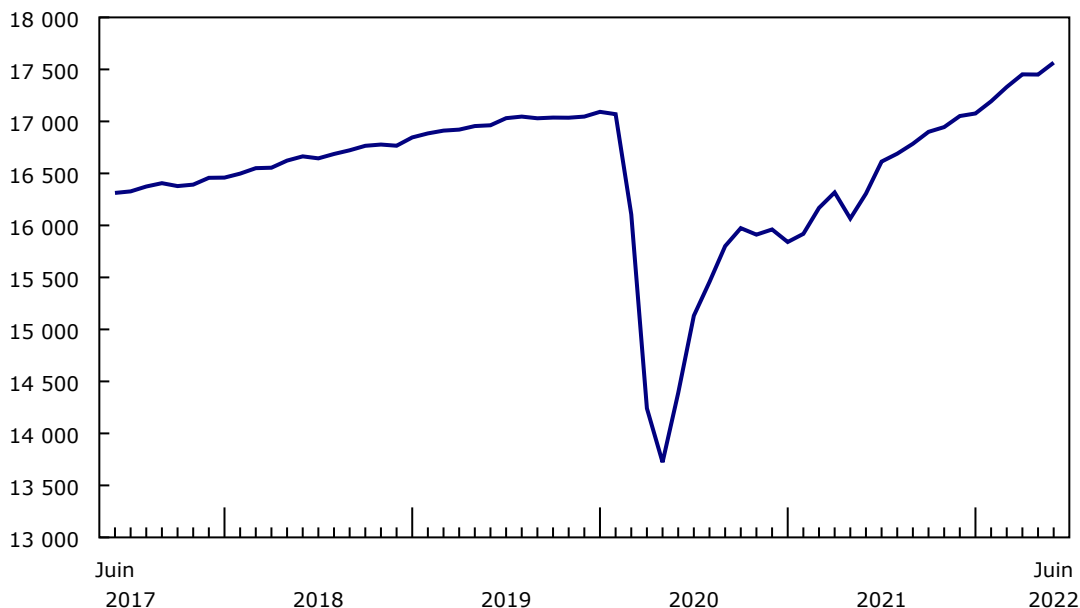
## Le secteur des services est principalement à l'origine de l'augmentation globale de l'emploi salarié

L'emploi salarié dans le secteur des services a augmenté de 88 000 (+0,6 %) en juin. Presque tous les secteurs de services ont enregistré une hausse, particulièrement les services d'enseignement (+26 400; +1,9 %), les services d'hébergement et de restauration (+16 600; +1,3 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+8 800; +0,8 %) ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (+8 400; +0,4 %). Le secteur des administrations publiques (-3 900; -0,3 %) était le seul secteur des services qui a affiché une baisse en juin.

Dans le secteur des biens, le nombre d'employés salariés a progressé de 9 700 (+0,3 %) en juin, et ce sont la construction (+7 800; +0,7 %) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+1 900; +0,9 %) qui ont enregistré les plus fortes hausses.

## Graphique 1 L'emploi salarié se redresse en juin après avoir diminué en mai

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



---

## L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration augmente pour un cinquième mois consécutif

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a augmenté de façon plus marquée en juin (+16 600; +1,3 %) qu'en mai (+10 100; +0,8 %). L'emploi salarié dans le secteur a progressé dans huit provinces, plus particulièrement en Ontario (+8 000; +1,8 %) et au Québec (+4 300; +1,7 %). L'Alberta et la Colombie-Britannique ont, quant à elles, affiché peu de variation. Les deux tiers des industries du secteur ont enregistré des hausses à l'échelle nationale, en particulier les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (+7 800; +0,8 %).

En juin, l'emploi salarié dans le secteur était de 91 000 (-6,8 %) en dessous de son niveau observé avant la pandémie; soit le niveau le plus proche de celui observé en février 2020. Les services d'hébergement et de restauration sont demeurés l'un des sept secteurs qui ne sont toujours pas revenus à leur niveau observé avant la pandémie, et les parcs pour véhicules récréatifs et les camps de loisirs (+1 900; +11,3 %) ainsi que les maisons de chambres et les pensions de famille (+400; +5,0 %) sont les deux seuls groupes du secteur pour lesquels l'emploi salarié en juin était supérieur aux niveaux observés avant la pandémie.

## L'emploi salarié augmente dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 8 400 (+0,4 %) en juin, après avoir affiché peu de variation en mai. Cinq provinces ont enregistré des hausses mensuelles de l'emploi salarié. Le Québec (+5 000; +0,9 %), l'Ontario (+4 200; +0,5 %) et l'Alberta (+1 200; +0,5 %) ont enregistré les hausses les plus marquées, tandis que le Nouveau-Brunswick (-1 400; -2,3 %) et la Nouvelle-Écosse (-1 300; -1,9 %) ont enregistré des baisses.

Au sein du secteur, les centres de soins ambulatoires (+2 100; +1,3 %), les services individuels et familiaux (+1 700; +0,9 %), les services de soins de santé à domicile (+1 500; +1,9 %) et les services de garderie (+1 500; +0,9 %) ont affiché les plus fortes hausses de l'emploi salarié.

## La hausse de l'emploi salarié dans la construction contrebalance en partie la baisse enregistrée en mai

Le nombre d'emplois salariés dans la construction a augmenté de 7 800 (+0,7 %) en juin, ce qui a contrebalancé en partie la baisse enregistrée en mai (-12 900; -1,1 %). La croissance s'est répartie dans 6 des 10 groupes du secteur, et ce sont les autres entrepreneurs spécialisés (+2 000; +1,6 %), la construction non résidentielle (+1 500; +1,3 %) et les entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (+1 400; +1,1 %) qui ont été à l'origine de plus de la moitié de la hausse observée en juin.

En juin, quatre provinces ont enregistré des hausses de l'emploi salarié dans la construction, et la plus forte augmentation a eu lieu en Ontario (+4 600; +1,2 %), suivi de la Colombie-Britannique (+1 600; +0,9 %), de l'Alberta (+1 200; +0,7 %) et du Manitoba (+1 100; +3,1 %).

## La rémunération hebdomadaire moyenne augmente par rapport à un an plus tôt

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,5 % (pour atteindre 1 159 \$) en juin par rapport à un an plus tôt, et sa croissance a dépassé celle observée en mai (+2,5 %). La croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne suit une tendance à la hausse depuis juin 2021. En général, les variations de la croissance de la rémunération peuvent être attribuables à un certain nombre de facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Des hausses de la rémunération hebdomadaire moyenne sur 12 mois ont été observées dans neuf provinces, et c'est le Nouveau-Brunswick (+5,5 % pour atteindre 1 067 \$) qui a affiché la plus forte hausse. L'Île-du-Prince-Édouard a, quant à elle, enregistré peu de variation.

À l'échelle nationale, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de façon plus prononcée dans le secteur des biens (+6,1 % pour atteindre 1 437 \$) que dans le secteur des services (+3,0 % pour atteindre 1 102 \$) par rapport à un an plus tôt. La croissance la plus marquée dans le secteur des biens a été enregistrée dans la fabrication (+6,9 % pour atteindre 1 273 \$), tandis que les services professionnels, scientifiques et techniques (+10,8 % pour atteindre 1 657 \$) ont affiché la plus forte hausse de la rémunération dans le secteur des services.

### **Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est inchangé**

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé en juin par rapport à un mois plus tôt et était en baisse de 0,6 % par rapport à juin 2021. Les services d'hébergement et de restauration (+2,1 %) et la construction (+1,1 %) ont affiché des hausses mensuelles à ce chapitre.

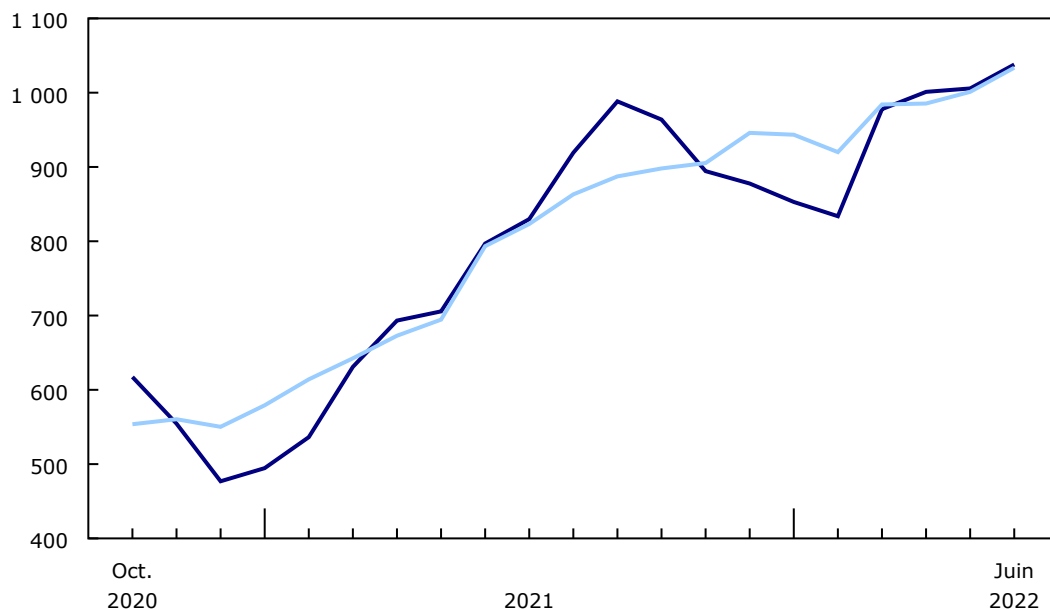
### **Le nombre de postes vacants atteint un nouveau sommet**

Le nombre de postes vacants a augmenté de 3,2 % (+32 200) en juin, et les employeurs canadiens cherchaient activement à doter plus d'un million (1 037 900) de postes vacants pour un troisième mois consécutif (données non désaisonnalisées). La demande de travail totale (la somme des postes occupés et des postes vacants) a atteint un sommet de près de 17,7 millions en juin, en hausse de 1,4 % (+238 700) par rapport à mai et en hausse de 9,4 % (+1 526 000) par rapport à un an plus tôt. Le taux de postes vacants, qui permet de mesurer le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 5,9 % en juin, ce qui correspond au taux record atteint en septembre 2021 et qui est en hausse par rapport au taux de 4,9 % enregistré en juin 2021.

Les nouvelles données élaborées par Statistique Canada pour éliminer les variations saisonnières portent à croire que les augmentations récentes d'un mois à l'autre du nombre de postes vacants n'étaient pas attribuables aux tendances saisonnières, ce qui indique que le nombre de postes vacants suit une tendance à la hausse depuis décembre 2020 après s'être stabilisé quelque peu en octobre et en novembre 2020.

## Graphique 2 Le nombre de postes vacants continue d'augmenter

postes vacants (milliers)



■ Données non désaisonnalisées  
■ Données modélisées pour supprimer les variations saisonnières

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

### Le nombre de postes vacants est élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale

Les employeurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale cherchaient à doter 149 700 postes vacants en juin, ce qui était presque inchangé par rapport au niveau record atteint en mars (147 500), mais en hausse de 40,8 % (+43 400) par rapport à juin 2021. En juin 2022, le taux de postes vacants s'est établi à 6,3 % dans le secteur.

### Le nombre de postes vacants augmente dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de détail

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, le nombre de postes vacants a augmenté de 6,6 % (+10 600 pour atteindre 171 700) en juin et il était en hausse de 38,8 % (+48 000) par rapport à un an plus tôt. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 12,2 %, ce qui représente plus du double de la moyenne de l'ensemble des secteurs.

Dans le commerce de détail, le nombre de postes vacants a progressé de 15,3 % (+15 200 pour atteindre 114 400) en juin, même si l'emploi salarié dans le secteur est revenu pour la première fois à son niveau observé en février 2020, avant la pandémie (EERH, données désaisonnalisées). Le nombre de postes vacants était en hausse de 22,5 % (+21 000) par rapport à juin 2021 et le taux de postes vacants s'est chiffré à 5,4 %.

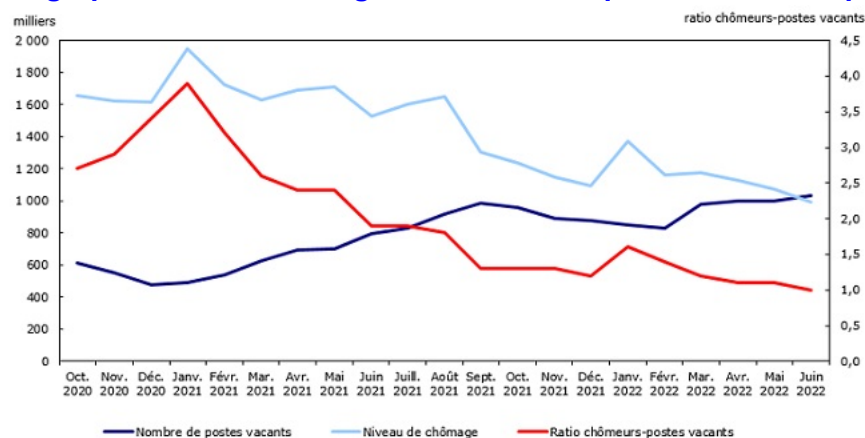
## Le nombre de postes vacants demeure élevé dans plusieurs secteurs

Bien qu'il soit demeuré élevé, le nombre de postes vacants a peu varié en juin dans la construction (89 200); la fabrication (82 800); les services professionnels, scientifiques et techniques (72 200); le transport et l'entreposage (49 000) et la finance et les assurances (41 200).

## Le nombre de postes vacants dépasse le nombre de chômeurs dans quatre provinces

À l'échelle nationale, le ratio chômeurs-postes vacants s'est établi à un creux record de 1,0 en juin, ce qui signifie qu'il y avait une personne au chômage pour chaque poste vacant. Ce ratio s'est chiffré à 1,9 en juin 2021.

### Infographie 1 – Le chômage diminue alors que le nombre de postes vacants augmente



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0372-01 et totalisation personnalisée.

Le ratio chômeurs-postes vacants était inférieur à 1,0 dans quatre provinces en juin, à savoir au Québec (0,6), en Colombie-Britannique (0,7), en Saskatchewan (0,8) et au Manitoba (0,9). Terre-Neuve-et-Labrador (2,7) a continué d'afficher le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé parmi les provinces.

## Prochaine diffusion

Les données de juillet de l'EERH et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 29 septembre 2022. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 (d'avril à juin) de l'EPVS, qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 20 septembre 2022.

### Objectifs liés au développement durable

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :

8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



## Note aux lecteurs

### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes, de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

### **Enquête sur les postes vacants et les salaires**

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

### **Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 12 septembre.

### **Prochaine diffusion**

Les données de juillet sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 29 septembre.

**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Jun 2021	Mai 2022 <sup>r</sup>	Jun 2022 <sup>p</sup>	Mai à juin 2022	Jun 2021 à juin 2022	Mai à juin 2022	Jun 2021 à juin 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 119,65</b>	<b>1 159,12</b>	<b>1 159,01</b>	<b>-0,11</b>	<b>39,36</b>	<b>-0,0</b>	<b>3,5</b>
Forêt, exploitation et soutien	1 267,25	1 273,60	1 291,14	17,54	23,89	1,4	1,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 166,53	2 250,37	2 225,24	-25,13	58,71	-1,1	2,7
Services publics	1 923,26	2 020,58	2 001,83	-18,75	78,57	-0,9	4,1
Construction	1 372,17	1 425,72	1 451,85	26,13	79,68	1,8	5,8
Fabrication	1 191,40	1 257,44	1 273,19	15,75	81,79	1,3	6,9
Commerce de gros	1 354,83	1 374,27	1 375,73	1,46	20,90	0,1	1,5
Commerce de détail	644,24	700,01	695,53	-4,48	51,29	-0,6	8,0
Transport et entreposage	1 134,10	1 211,60	1 224,19	12,59	90,09	1,0	7,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 631,11	1 510,75	1 465,71	-45,04	-165,40	-3,0	-10,1
Finance et assurances	1 450,87	1 545,21	1 573,01	27,80	122,14	1,8	8,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 195,84	1 214,87	1 173,67	-41,20	-22,17	-3,4	-1,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 495,89	1 651,14	1 656,93	5,79	161,04	0,4	10,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 582,12	1 529,34	1 552,20	22,86	-29,92	1,5	-1,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	956,69	964,13	986,54	22,41	29,85	2,3	3,1
Services d'enseignement	1 152,62	1 170,41	1 118,73	-51,68	-33,89	-4,4	-2,9
Soins de santé et assistance sociale	993,90	1 039,10	1 036,31	-2,79	42,41	-0,3	4,3
Arts, spectacles et loisirs	717,27	710,00	673,44	-36,56	-43,83	-5,1	-6,1
Services d'hébergement et de restauration	453,58	463,27	472,56	9,29	18,98	2,0	4,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	958,56	961,97	977,25	15,28	18,69	1,6	1,9
Administrations publiques	1 441,04	1 492,91	1 493,25	0,34	52,21	0,0	3,6
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 088,74	1 151,50	1 137,13	-14,37	48,39	-1,2	4,4
Île-du-Prince-Édouard	960,77	958,18	978,27	20,09	17,50	2,1	1,8
Nouvelle-Écosse	990,13	1 009,48	1 026,43	16,95	36,30	1,7	3,7
Nouveau-Brunswick	1 011,71	1 061,92	1 066,90	4,98	55,19	0,5	5,5
Québec	1 060,95	1 108,72	1 105,28	-3,44	44,33	-0,3	4,2
Ontario	1 148,69	1 195,27	1 179,61	-15,66	30,92	-1,3	2,7
Manitoba	1 024,62	1 045,55	1 055,70	10,15	31,08	1,0	3,0
Saskatchewan	1 098,56	1 136,85	1 139,57	2,72	41,01	0,2	3,7
Alberta	1 216,90	1 252,56	1 257,07	4,51	40,17	0,4	3,3
Colombie-Britannique	1 115,40	1 159,92	1 165,15	5,23	49,75	0,5	4,5
Yukon	1 276,60	1 323,67	1 360,59	36,92	83,99	2,8	6,6
Territoires du Nord-Ouest	1 510,38	1 560,75	1 538,80	-21,95	28,42	-1,4	1,9
Nunavut	1 478,09	1 537,53	1 530,50	-7,03	52,41	-0,5	3,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).



**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Jun 2021	Mai 2022 <sup>r</sup>	Jun 2022 <sup>p</sup>	Mai à juin 2022	Jun 2021 à juin 2022	Mai à juin 2022	Jun 2021 à juin 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>16 305,5</b>	<b>17 450,3</b>	<b>17 564,8</b>	<b>114,6</b>	<b>1 259,4</b>	<b>0,7</b>	<b>7,7</b>
Foresterie, exploitation et soutien	38,3	39,0	37,7	-1,3	-0,6	-3,2	-1,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	191,2	206,9	208,8	1,9	17,7	0,9	9,2
Services publics	124,2	128,0	128,9	0,9	4,8	0,7	3,8
Construction	1 056,0	1 121,0	1 128,8	7,8	72,9	0,7	6,9
Fabrication	1 507,4	1 549,7	1 550,1	0,4	42,7	0,0	2,8
Commerce de gros	786,9	812,7	816,7	4,0	29,8	0,5	3,8
Commerce de détail	1 931,3	2 008,6	2 013,2	4,6	81,9	0,2	4,2
Transport et entreposage	766,3	799,0	803,1	4,1	36,8	0,5	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	350,3	379,5	382,6	3,2	32,4	0,8	9,2
Finance et assurances	765,2	801,7	808,3	6,5	43,0	0,8	5,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	258,8	282,6	284,6	2,0	25,8	0,7	10,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 047,8	1 159,0	1 167,9	8,8	120,0	0,8	11,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	118,8	124,3	123,9	-0,4	5,1	-0,3	4,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	800,8	834,1	836,4	2,3	35,6	0,3	4,4
Services d'enseignement	1 322,7	1 376,3	1 402,7	26,4	80,0	1,9	6,0
Soins de santé et assistance sociale	2 145,7	2 220,8	2 229,2	8,4	83,5	0,4	3,9
Arts, spectacles et loisirs	193,0	281,1	284,1	3,0	91,1	1,1	47,2
Services d'hébergement et de restauration	966,3	1 234,8	1 251,4	16,6	285,1	1,3	29,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	471,7	533,1	535,4	2,3	63,7	0,4	13,5
Administrations publiques	1 173,9	1 206,1	1 202,1	-3,9	28,2	-0,3	2,4
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	211,4	220,1	221,9	1,8	10,5	0,8	5,0
Île-du-Prince-Édouard	68,0	75,0	74,6	-0,3	6,6	-0,5	9,7
Nouvelle-Écosse	408,2	438,0	437,6	-0,4	29,4	-0,1	7,2
Nouveau-Brunswick	328,7	341,4	342,6	1,1	13,9	0,3	4,2
Québec	3 771,9	3 961,4	3 990,2	28,8	218,3	0,7	5,8
Ontario	6 221,9	6 761,8	6 804,8	43,0	583,0	0,6	9,4
Manitoba	588,8	614,7	624,5	9,7	35,7	1,6	6,1
Saskatchewan	468,9	491,9	493,8	1,9	25,0	0,4	5,3
Alberta	1 892,3	2 025,5	2 040,4	14,9	148,1	0,7	7,8
Colombie-Britannique	2 277,6	2 450,1	2 463,4	13,3	185,8	0,5	8,2
Yukon	22,5	23,3	23,6	0,3	1,2	1,3	5,2
Territoires du Nord-Ouest	26,1	26,4	26,6	0,2	0,4	0,6	1,7
Nunavut	19,3	20,5	20,8	0,2	1,5	1,2	7,9

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Jun 2022 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Jun 2022 <sup>P</sup> Postes vacants	Jun 2022 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>16 668,4</b>	<b>1 037,9</b>	<b>5,9</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	252,8	17,3	6,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	199,4	7,8	3,8
Services publics	129,2 <sup>E</sup>	F	F
Construction	1 128,9	89,2	7,3
Fabrication	1 558,9	82,8	5,0
Commerce de gros	812,6	37,3	4,4
Commerce de détail	1 999,8	114,4	5,4
Transport et entreposage	792,9	49,0	5,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	378,9	21,0	5,3
Finance et assurances	798,1	41,2	4,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	280,0	14,1	4,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 156,0	72,2	5,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,6	3,8	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	827,2	54,4	6,2
Services d'enseignement	1 429,5	24,9	1,7
Soins de santé et assistance sociale	2 219,5	149,7	6,3
Arts, spectacles et loisirs	285,5	20,4	6,7
Services d'hébergement et de restauration	1 235,9	171,7	12,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	531,0	48,9	8,4
Administrations publiques <sup>4</sup>	529,6	15,3	2,8
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	209,4	8,8	4,0
Île-du-Prince-Édouard	70,8	3,6	4,8
Nouvelle-Écosse	429,4	24,1	5,3
Nouveau-Brunswick	331,8	15,4	4,4
Québec	3 762,4	271,2	6,7
Ontario	6 444,2	372,6	5,5
Manitoba	589,2	29,1	4,7
Saskatchewan	474,2	27,0	5,4
Alberta	1 980,6	104,2	5,0
Colombie-Britannique	2 322,3	178,8	7,1
Yukon	18,4	1,5	7,7
Territoires du Nord-Ouest	20,5	F	F
Nunavut	15,1	F	F

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Tableaux disponibles :** [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » (14-20-0001) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).